

NOUVELLES FONCTIONS DE L'AGRICULTURE ET DYNAMIQUES DES EXPLOITATIONS

UNE ANALYSE CHORÉMATIQUE DANS LES MONTS D'ARDÈCHE

Muriel Bonin *

RÉSUMÉ. *Les modèles spatiaux sont utilisés pour l'analyse des trajectoires d'exploitations agricoles pour mettre en évidence les liens entre les transformations socio-économiques et les dynamiques de territoires. Les traits de dynamiques spatiales sont identifiés et utilisés pour analyser l'impact de l'introduction de l'agritourisme dans les exploitations dans le Parc naturel régional des monts d'Ardèche.*

• AGRITOURISME • NOUVELLES FONCTIONS DE L'AGRICULTURE • STRUCTURES ET DYNAMIQUES DE TERRITOIRES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

ABSTRACT. *Spatial models are used to analyse farm dynamics in the Regional Natural Park of Les Monts d'Ardèche. They highlight the links between social and economic transformations and farm territories. The main patterns of spatial dynamics are identified and used to evaluate the impact of agritourism on farm territories.*

• AGRITOURISM • FARM TERRITORY STRUCTURES AND DYNAMICS • NEW FUNCTIONS OF AGRICULTURE

RESUMEN. *Los modelos gráficos son utilizados para establecer las trayectorias de empresas agrícolas y evidenciar las relaciones entre las transformaciones socio-económicas y las dinámicas de los territorios. Las dinámicas espaciales permiten de analizar el impacto de la introducción del agroturismo en los montes de Ardèche en Francia.*

• AGROTURISMO • ESTRUCTURAS Y DINÁMICAS DE TERRITORIOS DE EXPLOTACIONES AGRICOLAS • NUEVAS FUNCIONES DE LA AGRICULTURA

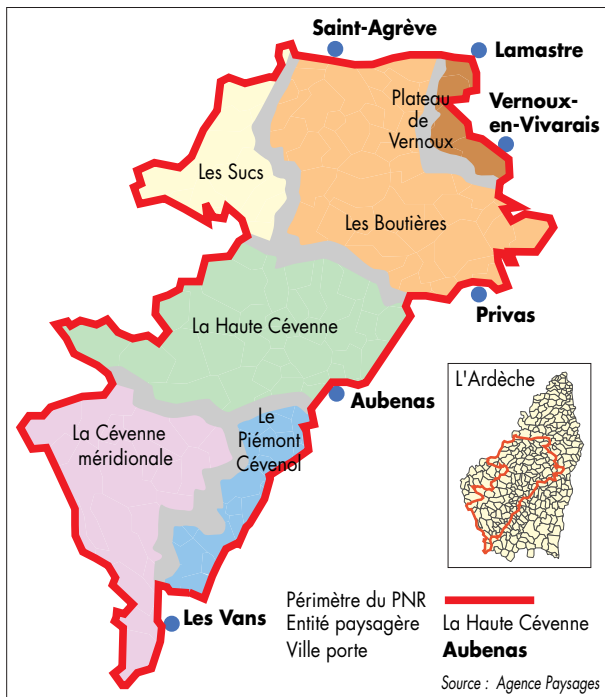
« Nouvelles fonctions » et transformation des territoires agricoles

L'agriculture française se réoriente en partie vers de « nouvelles fonctions » : adopter des pratiques agricoles compatibles avec la protection de l'environnement, produire de la qualité, contribuer à l'accueil en milieu rural et à la création d'emplois. Des recherches ont éclairé assez tôt ce sujet sous l'angle des rapports entre pratiques agricoles et transformations de l'espace (INRA-ENSSAA, 1977 ; Benoît, 1985). Des modélisations graphiques les ont illustrées (Deffontaines, 1990), parfois appliquées à l'exploitation elle-même (Lardon, 1999). C'est dans la continuité de ces travaux que nous proposons d'utiliser la chorématique pour l'analyse de l'organisation et des dynamiques de territoires des exploitations. Le terrain d'étude est le Parc naturel régional des monts d'Ardèche, qui regroupe 132 communes sur 180 000 ha (fig. 1). Dans cette partie des Cévennes

dominant le châtaignier et les élevages ovin et caprin. Le relief est accidenté, les pentes sont aménagées en terrasses. La déprise agricole a été très sensible et suivie d'une période de recomposition et de revalorisation dans laquelle les aspects environnementaux, paysagers et patrimoniaux ont une place centrale.

Des enquêtes auprès de 124 agriculteurs ont permis de dresser des trajectoires d'exploitations et d'usage de leur territoire. Ces exploitants se sont engagés dans diverses innovations : production sous label (Appellation d'origine contrôlée – AOC – Picodon, agneau de l'Adret, « Goûtez l'Ardèche », Fin gras du Mézenc, etc.); vente directe; adoption de pratiques compatibles avec la protection de l'environnement dans le cadre d'une contractualisation (opérations locales « Gestion pastorale en Cévennes-Boutières », « Béalières », Plan de développement durable – PDD –, Contrat territorial d'exploitation – CTE, etc.); agritourisme. Un entretien dure

* CNRS UMR ESPACE/CIRAD-TERA, TA 60/15, 73 avenue Jean-François Breton, 34398 Montpellier CEDEX 5



1. Les entités paysagères du PNR des monts d'Ardèche

en moyenne une heure. Un guide d'entretien permet de tracer un historique de l'exploitation : caractéristiques générales, conflits et complémentarités d'usages de l'espace, installation de l'exploitant et évolutions depuis l'installation, perspectives d'avenir. L'exploitant dessine son territoire sur une copie agrandie de la carte IGN au 1/25 000. Les ruptures dans le fonctionnement de l'exploitation, l'introduction de « nouvelles fonctions » sont analysées plus particulièrement, ainsi que leur traduction spatiale. Chorèmes et modèles interviennent après la phase de dépouillement des enquêtes, dans la phase d'analyse et d'interprétation.

Structures spatiales et types de territoires d'exploitation

La démarche utilisée pour l'analyse des organisations spatiales des territoires des exploitations est itérative et à la fois inductive et déductive. La première étape consiste à identifier les traits de structures spatiales caractérisant les territoires d'exploitations agricoles. L'observation et l'analyse des dessins d'exploitations des agriculteurs permettent de dégager des traits de structure (approche inductive). C'est aussi à l'aide des structures spatiales élémentaires, répertoriées dans les grilles de chorème (Brunet, 1986; Cheylan *et al.*, 1990) et des travaux antérieurs sur l'organisation de ce type d'espace (Cheylan, 1986; Gautier, 1996) que les traits

Les Cévennes se décomposent en :

- Basses Cévennes ou Piémont Cévenol, en grès et marnes, où la vigne et l'arboriculture côtoient le châtaignier, formant un espace de transition avec la zone calcaire, plus urbanisée, du Bas-Vivarais où dominant arboriculture et viticulture.
- Cévenne méridionale : micaschistes et gneiss, fortes pentes et vives érosions, sols fragiles et violentes précipitations méditerranéennes.
- Haute Cévenne : granite dominant, où des sols volcaniques donnent des îlots de fertilité.

Les Boutières ont gardé de l'industrie de la soie de gros villages en fond de vallée où se sont multipliés les moulinaages; des pôles industriels subsistent (industrie textile, bijouterie).

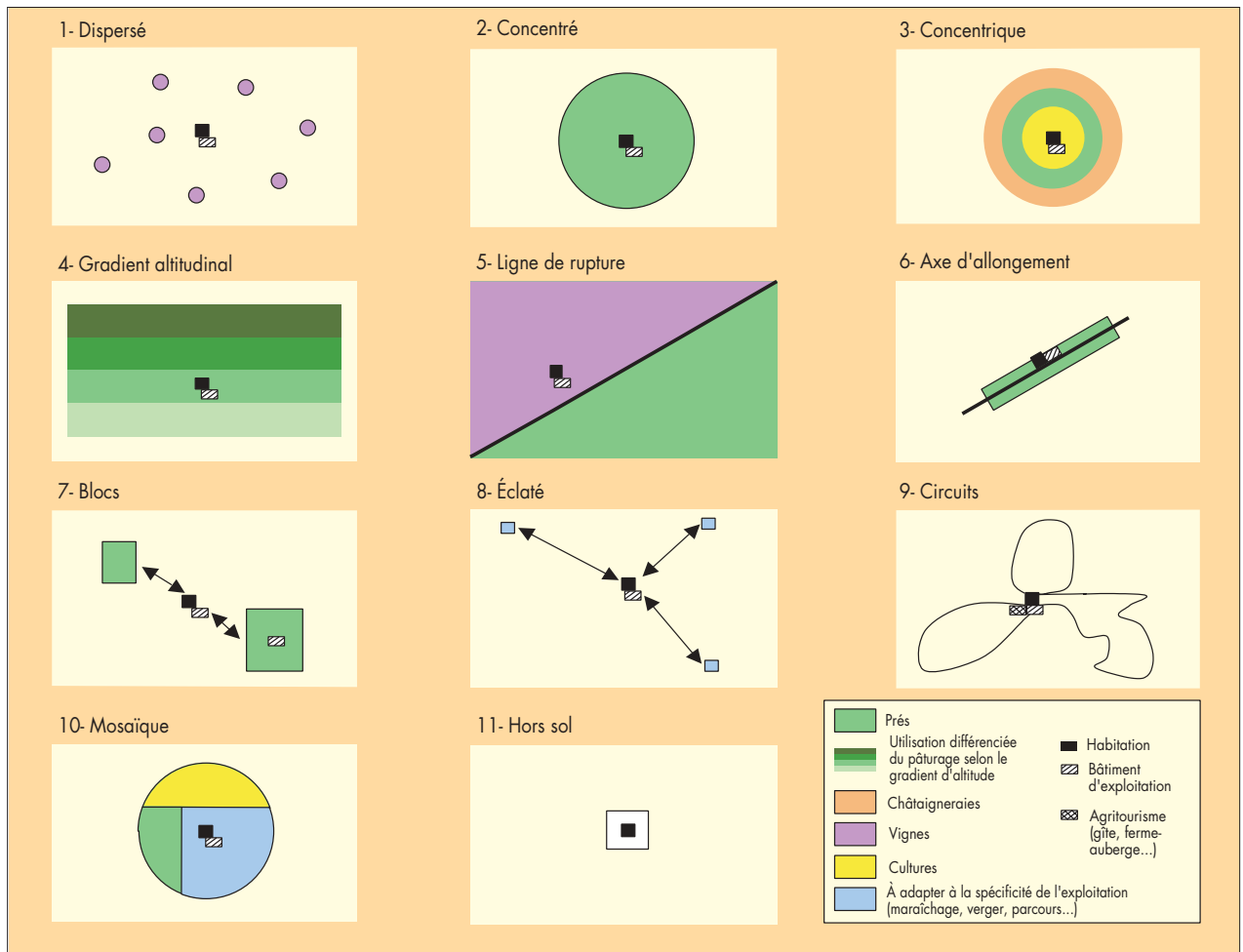
Le Parc empiète aussi sur :

- le plateau de Vernoux, partie du « Haut-Vivarais », au nord, pays de polyculture (petits fruits, abricots, bovins à lait et caprins); le châtaignier est présent mais sur un relief relativement plat, contrairement aux Cévennes et aux Boutières.
- la « Montagne » ou « Plateau ardéchois » (les Sucs), vers 1 000 à 1 700 m, parsemé de sucus volcaniques (Mézenec, Gerbier des Joncs); le climat hivernal est rude, l'élevage bovin domine.

de structure adaptés à notre problématique sont retenus (approche déductive). La première liste de traits de structure a été établie à mi-parcours, après 60 enquêtes. Cette liste a ensuite été validée et complétée avec les 64 enquêtes suivantes (approche itérative) (fig. 2).

Le territoire de chaque exploitation est caractérisé par une combinaison de traits de structure. Nous obtenons ainsi une modélisation graphique des territoires d'exploitation. Un bref aperçu des « entités paysagères » (1) du territoire étudié est nécessaire avant de définir les types localisés (2).

Parmi les régions naturelles du département de l'Ardèche délimitées par les géographes « classiques », deux sont entièrement incluses dans le PNR : les Cévennes et les Boutières. Les élevages ovins et caprins et la production de châtaignes dominant. Le relief est marqué par une succession de serres et de vallées. Les versants sont abrupts, les dénivellations fortes. Une auréole de champs en terrasses entoure les hameaux, relayée par la châtaigneraie et, au-delà, les landes et les parcours sur les crêtes et serres. Des reboisements de conifères ont parfois remplacé les châtaigneraies détruites au début du siècle pour cause de mévente, de maladie, de déprise agricole et rurale et pour alimenter les usines à tanin des vallées.



2. Les traits de structure des territoires d'exploitations

Trois types « localisés », caractéristiques de certains pays, sont mis en évidence. Le type A (Piémont) est constitué par des exploitations arboricoles et viticoles; elles correspondent à une combinaison des modèles 1 et 2 de la figure 2; le tourisme est souvent présent (essentiellement des terrains de camping), ainsi que des activités annexes diverses (maraîchage, pépinière, chevaux). Les exploitations du type B (Cévennes-Boutières) ont une activité d'élevage (ovin-caprin principalement), elles exploitent les châtaigneraies et développent des activités annexes (petits fruits, maraîchage, plantes médicinales); leur structure combine les modèles 3 et 4 de la figure 2; les activités touristiques sont plus variées que pour le type A : ferme-auberge, goûters à la ferme, chambre et table d'hôte, gîte, camping, point de vente directe, visite de l'exploitation. Toutes les exploitations du type C (montagne) ont des bovins (lait ou viande) et une structure selon le modèle 2. Des gradations

existent, en fonction du rapport entre le dispersé et le concentré pour le type A, de l'effet de gradient et du nombre d'auréoles pour le type B (3), le type C étant plus homogène. Les types « sans localisation préférentielle » sont présents dans les différentes entités naturelles du PNR; chacun est défini par un trait de structure : le type D suit le modèle 9 et correspond à des exploitations dont l'équitation est l'activité principale. Pour les exploitations du type E (modèle 8), l'apiculture est l'activité principale. Enfin, le type F correspond à volaille, gibier ou porcs et suit le modèle 11.

Une exploitation est classée dans le type D, E ou F si son chiffre d'affaires principal correspond respectivement à « circuit », « éclaté » et « hors sol »; ce trait principal est soit exclusif, soit sur-imposé à des traces de types A, B ou C correspondant à la localisation de l'exploitation.

Dynamique des territoires d'exploitation et agritourisme

L'identification des traits de dynamique spatiale utilise conjointement des travaux conceptuels sur les dynamiques d'entités spatiales (Lardon *et al.*, 1999) et l'observation des dynamiques des territoires des exploitations enquêtées (fig. 3). Une modélisation graphique du territoire de chaque exploitation est réalisée à différentes étapes de sa trajectoire. Les traits de dynamique sont identifiés pour les passages : de l'exploitation précédente à l'exploitation au moment de l'installation de l'exploitant enquêté ; de l'installation jusqu'au jour de l'enquête ; vers les perspectives d'avenir. En plus de ce repérage, l'introduction d'une « nouvelle fonction » et les ruptures spécifiques à chaque exploitation sont examinées, ainsi que le trait de dynamique spatiale associé.

L'analyse des motifs d'introduction de l'agritourisme (4) dans les exploitations enquêtées confirme des études antérieures (Gramond *et al.*, 1998) : complément de revenu, besoin de contact, valorisation des bâtiments, travail pour l'exploitante. Quelques aspects sont plus spécifiques : dans la zone Piémont, l'agritourisme, réponse à la crise fruitière, est favorisé par la qualité du cadre naturel, la rivière et la proximité de la zone touristique des gorges de l'Ardèche qui commence à connaître une surfréquentation ; dans les zones Cévennes-Boutières, l'agritourisme est un des ateliers de production complémentaires et renforce la dynamique d'ensemble des exploitations (5).

Le premier groupe dominant correspond à une extension de l'espace maîtrisé par l'agriculture (57 exploitations sur les 107 ayant de l'agritourisme) (6). Il s'agit soit de terres remises en culture pour satisfaire les besoins de l'agritourisme, soit surtout d'une extension des autres activités de l'exploitation (l'agritourisme est introduit au cours d'une phase générale de développement de l'exploitation). Pour 28 exploitations, l'introduction de l'agritourisme ne modifie pas l'extension spatiale des surfaces utilisées. Ce groupe rassemble également les exploitations dont l'extension foncière était impossible, ce qui a justifié l'introduction de l'agritourisme. Huit autres exploitations, qui n'exploitent pas de terres (ou seulement pour les bâtiments et les points de passage), peuvent être rattachées à ce groupe (ferme équestre, volaille).

Dans neuf exploitations, l'agritourisme est associé à une rétraction de l'espace cultivé ; quatre d'entre elles ont des

	Piémont	Cévennes-Boutières
Stabilité	44 %	23 %
Extension	40 %	68 %
Rétraction	16 %	9 %
Total	100 %	100 %

3. Répartition des dynamiques spatiales principales liées à l'introduction de l'agritourisme selon les zones du Parc naturel régional (en % des exploitations)

exploitants âgés pour qui l'agritourisme est une réponse à la crise et dont les terres sont abandonnées à l'approche de la retraite sans successeur. On observe aussi une urbanisation de terres agricoles, des jeunes exploitants qui abandonnent les autres activités (utilisatrices d'espace comme l'élevage extensif) pour se consacrer à l'agritourisme, et une stratégie de valorisation de la qualité qui produit moins (donc sur moins de surface), mais mieux. Enfin, l'introduction de l'agritourisme est associée à une tendance au changement de statut des terres, de l'agricole vers le non-agricole : le tourisme se substitue à l'agriculture (cinq exploitations).

Le trait dominant est donc le maintien ou l'extension de l'espace cultivé avec l'agritourisme. Des tendances à la rétraction sont présentes en particulier avec les fermes-auberges et la vente directe qui valorise la qualité et la valeur ajoutée. L'analyse intrarégionale montre que l'introduction de l'agritourisme est nettement plus associée à une dynamique de reprise pour les Cévennes-Boutières que pour le Piémont (fig. 4). Des changements de type « vie » (changement de contenu) sont associés à ces changements d'extension spatiale. Les exploitations du Piémont ont souvent un camping (sur un ancien verger de pêcheurs arrachés) et ont remplacé les pêcheurs par la vigne (29 %) (7). Dans la Cévenne méridionale, l'agritourisme est associé à une remise en état de terres abandonnées depuis plusieurs dizaines d'années (32 %) ou par une stabilité des types d'utilisation du sol (pas de changement de nature, le système d'exploitation est en développement mais reste diversifié, 28 %). Enfin, en Montagne, pas de changement de nature, mais maintien et extension de la surface en prés et en parcours utilisés (64 %).

En plus de ces traits dominants et localisés, une grande diversité de changements de type « vie » est présente. Par exemple : création de parcs à sangliers, à volaille ou lapins pour alimenter une ferme-auberge, conversion de vignes et vergers en prés pour l'alimentation des chevaux,

Type de changement	Trait de dynamique spatiale	Représentation graphique	
		t1	t2
Extension spatiale (Mouvement)	1. Extension du territoire d'exploitation		
	2. Rétraction du territoire d'exploitation		
	3. Changement de localisation de l'exploitation		
Contenu (Vie)	4. Changement de nature des occupations parcellaires		
Identifiant (Généalogie)	5. Constitution d'une exploitation par rachat d'exploitations		
	6. Éclatement du territoire de l'exploitation par rachat par différents agriculteurs		
	7. Changement de statut des terres (agricole → non agricole)		
Résultante de la combinaison des changements	8. Changement de polarisation spatiale		
	9. Tendance à la répartition dans l'espace des activités (mosaïque)		

4. Les traits de dynamique spatiale retenus

développement d'un atelier de légumes pour alimenter un point de vente directe...

Conclusion

Notre objectif était d'analyser l'impact de l'introduction des « nouvelles fonctions de l'agriculture » sur les territoires d'exploitations agricoles. Des enquêtes auprès d'agriculteurs permettent de tracer l'historique des exploitations et d'analyser les changements d'utilisation du territoire grâce à un dessin de l'exploitant sur un fond de carte. Les modèles spatiaux ont été utilisés comme outils d'analyse des structures et dynamiques des territoires des exploitations.

Une approche globale de l'exploitation a été privilégiée (Osty, 1977), avec une taille d'échantillon relativement grande. L'intérêt est que des conclusions à l'échelle des

entités paysagères du PNR ont pu être tirées. Cependant, nous n'avons pas atteint le niveau des pratiques quotidiennes des agriculteurs. Autre limite, nous avons retenu une analyse intra-exploitation. Les enquêtes permettent aussi de recueillir des données sur les relations avec les exploitants voisins et avec les autres usagers de l'espace. Ces informations ne sont pas, dans l'état actuel des travaux, intégrées dans la modélisation graphique.

Les chorèmes ont été utilisés *a posteriori*, au cours de l'analyse des matériaux recueillis grâce aux enquêtes (8). Cela répondait à une question de recherche, méthodologique et thématique : les chorèmes sont-ils des outils pertinents pour l'analyse des structures et dynamiques spatiales de territoires des exploitations ? Quels enseignements peut-on en tirer ? L'analyse a montré que l'analyse chorématique est opératoire et peut s'insérer dans une

démarche d'analyse de l'impact de l'introduction de nouvelles fonctions sur les territoires d'exploitation.

(1) Ce zonage est issu du travail de l'agence Paysages, réalisé à la demande du Comité d'étude pour la création du PNR des Monts d'Ardèche. L'objectif était d'élaborer le plan du PNR qui accompagne la Charte.

(2) Il s'agit ici de déterminer les types d'organisation de territoires d'exploitation dominants dans des régions aux caractéristiques naturelles et socio-économiques variées. Malgré les similitudes de termes, l'approche est différente de celle de C. Mignolet qui consiste à « regrouper les cantons ou les communes qui présentent des combinaisons de types d'exploitations proches, c'est-à-dire de construire des typologies de cantons ou de communes à partir de types d'exploitations » (Mignolet, 1995, p. 144).

(3) Le modèle spatial général peut se nuancer à volonté. Les traits « concentrique » et « gradient » interagissent et aboutissent à une déformation du modèle concentrique. D'autres déformations liées aux contraintes topographiques ou foncières locales interviennent également. Ces adaptations sont introduites en décrivant des cas particuliers.

(4) Ce travail s'est inséré dans une convention de recherche avec la DATAR : « Vers un tourisme durable dans le Massif Central », CERAMAC, UMR ESPACE, CERMOSEM, 2000, 104 p. + annexe.

(5) Cette observation est à rapprocher du constat de P. Vitte (1995, p. 1) : « Le tourisme est présenté souvent comme une sorte de remède, destiné à assurer un complément de revenu voire à sauver certaines fermes ». Or l'agritourisme est plutôt introduit par des agriculteurs « entrepreneurs » ; « le développement de la nouvelle activité est largement tributaire de la bonne santé initiale de l'exploitation agricole ».

(6) Ce fort taux d'exploitations avec agritourisme (107 exploitations sur 124 enquêtées) comparé aux moyennes nationales (2 %) s'explique d'une part par le biais de l'échantillon qui regroupe des exploitations engagées vers de « nouvelles fonctions » qui ont souvent une activité agritouristique, d'autre part par le fait que la définition retenue de l'agritourisme est très large (activités d'hébergement, de restauration, visite de l'exploitation, vente directe).

(7) % d'exploitations concernées par rapport au nombre total d'exploitations par entité paysagère (ici le Piémont). Le calcul est le même pour les deux taux qui suivent.

(8) La question de la construction des modèles graphiques avec les agriculteurs aurait pu être posée, en particulier si la recherche avait été intégrée dans un contexte plus finalisé.

Références bibliographiques

- BENOÎT M., 1985, *La gestion territoriale des activités agricoles. L'exploitation et le village : deux échelles d'analyse en zone d'élevage, cas de la Lorraine (région de Neufchâteau)*, thèse préparée à l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, 150 p.
- BRUNET R., 1986, « La carte-modèle et les chorèmes ». *Mappemonde*, 4, p. 2-6.
- CHEYLAN J.-P., 1986, « Les Cévennes, anatomie d'une fracture ». *Mappemonde*, 4, p. 30-33.
- CHEYLAN J.-P., DEFFONTAINES J.-P., LARDON S., THÉRY H., 1990. « Les chorèmes : un outil pour l'étude de l'activité agricole dans l'espace rural ? ». *Mappemonde*, 4, p. 2-4.
- DEFFONTAINES J.-P., 1990, « Organisation spatiale de l'activité agricole et développement d'une petite région lorraine ». *Mappemonde*, 4, p. 12-14.
- GAUTIER D., 1996, *Analyse des rapports entre l'organisation spatiale et la gestion des ressources renouvelables appliquée aux paysages de châtaigneraies en Cévennes*. Thèse de doctorat, Université d'Avignon, 321 p.
- GRAMOND F.; MORETTE, J.; PORTEFAIT, J.-P., 1998. « L'agritourisme ; panorama de l'offre », *Les cahiers de l'AFIT*, Paris, AFIT, 85 p.
- INRA-ENSSAA, 1977, *Pays, paysans, paysages dans les Vosges du Sud. Les pratiques agricoles et la transformation de l'espace*, INRA, 2^e éd. 1995, 192 p.
- LARDON S.; LIBOUREL T.; CHEYLAN J.-P., 1999, « Concevoir la dynamique des entités spatio-temporelles », *Revue internationale de géomatique*, vol. 9, n° 1, p. 45-65.
- LARDON S., 1999, *Modélisation spatiale des dynamiques territoriales*, HDR en Biométrie, université Claude Bernard-Lyon I, INRA Montpellier, Département Systèmes agraires et développement, 105 p., + dossier 27 p., + ill. 25 p.
- MIGNOLET C., 1995, « Projection spatiale de la diversité des exploitations agricoles du départements des Vosges ». *Étude des phénomènes spatiaux en agriculture*, La Rochelle :, INRA Éditions, les colloques, p. 143-150.
- OSTY P.L., 1977. « Conditions du choix des systèmes et techniques de production par les agriculteurs : l'exploitation vue comme un système », *Économie Rurale*, 119, p. 31.
- VITTE P., 1995, « Les problèmes de l'agritourisme en France », *Bulletin de l'association des géographes français*, vol. 72, 1, p. 14-23.

CES LIEUX DONT ON PARLE

Patrimoine mondial de l'humanité (suite...*)

Le 30 novembre 2000, l'Unesco a enfin classé au patrimoine mondial de l'humanité le Val de Loire entre Sully-sur-Loire en amont d'Orléans et Chalonnes en aval d'Angers, soit 250 km. Le parc et le château de Chambord, classés depuis 1981, ont été rattachés à cet ensemble. Pour obtenir ce classement, refusé

jusqu'alors en raison de la présence de centrales nucléaires, il a fallu procéder à un découpage *ad hoc* de la zone, afin d'en exclure les sites conflictuels !

Le rapport de l'Unesco souligne que « le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel d'une grande beauté, comprenant des villes et villages historiques, de grands

monuments architecturaux – les châteaux – et des terres cultivées et façonnées par des siècles d'interaction entre les populations et leur environnement physique, particulièrement la Loire elle-même. » – **Cécile Gaudin**

* Voir *Mappemonde*, n° 57 (2000.1) p. 16 et 58 (2000.2) p. 45.